



PV 16^{ème} AGO Association Bains des 3 jetées

Plage de Nyon le 28 septembre 2026

L'Assemblée Générale ouvre la séance à 18h35.

28 membres présents, dont le comité : Toby Hamblin (TH), Yann Cadiou (YC), Katryn Pozza (KP) Alessandro Frappalo (AF), Nathalie Kuyper (NK), Nicolas Hachet (NH).

Nathalie Kuyper est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Approbation du PV de la 15^{ème} AG du 1er octobre 2025
 3. Rapport du comité pour l'exercice 2025-2026
 4. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2025-2026
 5. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2025-2026
 6. Approbation et décharge au comité et aux vérificateurs de comptes
 7. Approbation du budget 2026-2027
 8. Calendrier saison 2026-2027
 9. Propositions individuelles et échanges sur le développement de l'Association B3J
-

1. L'ordre du jour a été approuvé.
2. Le PV de 2025 a été approuvé.
3. Rapport du comité pour l'année 2025-2026 ([voir présentation AGO](#))

Les nouveaux points marquants ont été :

- Le nombre de membres est resté stable, entre 450 et 500 membres
- La fréquentation des soirées Fondues Pleine Lune a varié d'une soirée à l'autre
- La musique live s'inscrit désormais dans la tradition lors des deux événements grand public de l'association : la fête des baigneurs et le bonhomme Hiver
- La formule d'une cotisation offrant un tarif préférentiel aux membres souhaitant accéder au Sauna de Rolle ne sera pas reconduite cette année et au vu de l'environnement dynamique, aucun soutien financier extérieur n'est prévu pour 2026-2027
- Le soutien administratif aux initiatives de Rolle et Morges se poursuit. Delphine nous présente brièvement l'état d'avancement d'un projet de sauna associatif à Morges, pour



lequel la Municipalité a lancé un appel d'offres avec une décision attendue en janvier 2027

4. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2025-2026

L'association demeure largement autofinancée et enregistre un nouvel excédent pour l'exercice 2025-2026.

Le résultat d'exploitation s'élève à 10K, contre 17K prévus au budget. Cet écart s'explique par plusieurs dépenses imprévues : l'achat d'un nouveau poêle en fin de saison, le remplacement de la vitre fendue, l'installation d'une nouvelle paroi dans le sas d'entrée, l'installation de dossiers sur les côtés et l'achat de matériel pour les manifestations.

Grâce au nouveau poêle, la consommation de bois a légèrement diminué. Le nombre d'entrées de non-membres a fortement augmenté, tout comme les recettes des saunas privés.

La Fondation des Jumeaux a remboursé deux prestations musicales, l'une pour la saison 2024-25 et l'autre pour la saison 2025-26. Les deux remboursements ont été comptabilisés dans l'exercice 2025-26

5. Rapport des vérificateurs/trices des comptes pour l'exercice 2025-2026 fait par Caroline Tendon et Joël Musy. Ils recommandent à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge au comité et à la trésorière.
6. Approbation des comptes et décharge au comité sont données à l'unanimité. La trésorière est remerciée pour son travail ainsi que les vérificateurs/trices.
7. Approbation du budget 2026-2027. Le budget est basé sur la saison précédente. Le budget prévoit 15 000 francs pour l'achat de deux remorques. A la demande de Sigi, NH explique que ce projet à l'étude permettrait de charger les éléments du sauna démonté sur les remorques et de les stocker dans les deux garages, afin de limiter les manutentions et la location d'un camion. Sigi doute de la faisabilité du projet et une discussion s'en suit. L'assemblée demande le retrait de ce montant avant de procéder au vote. Le budget est approuvé à l'unanimité.
8. Calendrier saison 2026-2027. Il se trouve sur le site de l'association. L'aménagement de la Balise et le montage du sauna est prévu le 2 et 3 octobre. L'ouverture publique sera le lundi 12 octobre dès 06h du matin avec le premier sauna de l'aube. Toujours 3 dates de prévues pour les soirées Fondues Pleine Lune avec également un sauna de l'aube chaque mois et les 30h du sauna en février. Comme chaque année, la fête des baigneurs en janvier et la fête du bonhomme hiver fin mars. Le dernier jour d'ouverture au public sera le 20 mars. Le démontage, rangements de la balise/sauna sont prévus pour le 9 et 10 avril 2027.
9. Propositions individuelles et échanges sur le développement de l'association B3J.



TH présente les échanges avec la municipalité de Nyon qui ont eu lieu concernant le développement futur de l'association, ses atouts et sa contribution à l'image de la ville. Ces échanges visent à assurer la prise en compte des besoins actuels et futurs de B3J dans les différents projets de la ville. Un projet de réaménagement de la Plage de Nyon est en phase d'étude avec le début des travaux prévu pour la fin 2027. A ce jour, ni le restaurant ni la Fondation des Jumeaux n'en ont été informés. Un suivi sera assuré dès que de nouvelles informations seront disponibles.

Régi suggère la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de nos membres et utilisateurs afin de recueillir leurs avis et de présenter les résultats à la Municipalité. Le comité accueille favorablement cette initiative et invite Régi à lui soumettre une proposition.

Joël propose d'améliorer la communication autour des fêtes et d'ajouter la commune dans la liste de diffusion. Le comité accepte cette proposition.

Thomas propose de répercuter les frais liés à l'utilisation de TWINT sur les personnes qui choisissent ce mode de paiement, en majorant le prix des entrées de 1,3 %. Le comité ne soutient pas cette proposition. Soumise au vote, elle est rejetée par 16 voix contre, 8 voix pour et 2 abstentions.

La bâche, qui s'était rapidement détendue et salie par les débris végétaux, a été retirée à la fin de la saison d'hiver après seulement une saison d'utilisation, à la demande des gérants du restaurant. Sigi demande comment protéger les utilisateurs, le bar et les tables en cas de mauvais temps, notamment lors des soirées FPL. Nicolas, du restaurant, propose de mettre trois grands parasols à disposition. Sigi suggère également d'installer une voile de protection au-dessus du bar. Le comité propose de reprendre la discussion lors du montage du sauna, en fonction du matériel disponible.

Nicolas, le gérant du restaurant, propose de mettre la salle du restaurant à disposition de B3J durant la saison d'hiver. Les toilettes et la cuisine ne seront pas accessibles. Le comité réalisera un sondage auprès des BENSO afin de savoir s'ils sont favorables ou opposés à l'utilisation de cette salle comme extension de la Balise. Il propose également de mettre à disposition une ou deux cabines supplémentaires pour se changer.

Mado demande si la réduction de 10% pour les membres est toujours valable au restaurant de la plage ? Le comité va se renseigner et s'il est possible de commander à nouveau des t-shirts bleus car beaucoup ont rétréci. YC se charge de la commande.

La 16^e assemblée générale de l'Association Bains des 3 Jetées est clôturée à 20h15. Elle est suivie d'un apéritif dînatoire dans une ambiance chaleureuse.